

**Compte rendu de la 2^{ème} réunion
du bureau de la SCA Secteur Sud du mardi 12 novembre 2019.**

Présents : MM. BOULALA, BRAND, CHAUMONT, KAROTSCH, L'HUILLIER, LEGGERI, MICHEL, SCHEER, VALSAQUE.

Excusés : MM. THIRIET (Président du D54F), LESAGE (Directeur du D54F), DERET.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la 1^{ère} réunion de bureau de la SCA Sud du 1^{er} octobre 2019.
- Carnets.
- Courriers.
- Point sur l'effectif au 12 novembre 2019.
- Validation des différentes candidatures.
- Résultat du questionnaire d'évaluation des candidats D2.
- Bilan de la 1^{ère} session de formation des candidats à l'arbitrage gérés par IR2F.
- Paroles aux responsables de section.
- Bureau administratif de la SCA Secteur Sud.
- Questions diverses.
- Informations du Président de la SCA Secteur Sud.
- Informations du Président de la CDA du D54F.
-

Le Président BOULALA ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres. Il présente Julien SCHEER, nouveau suppléant à la section désignations.

Approbation du PV de la 1^{ère} réunion de bureau de la SCA Secteur Sud du 1^{er} octobre 2019 :

Aucune remarque n'est faite sur le PV de la réunion plénière de la SCA Secteur Sud du 1^{er} octobre 2019 qui est adopté à l'unanimité.

Courriers :

Candidature de M. MOUGIN au titre d'arbitre de Ligue 3 pour la saison 2020/2021. Pris note.

Courriers de la CRA concernant les situations de MM. LOUIS et MORIN. Pris notes.

Courriel de M. LOUIS Antoine concernant sa situation.

Effectif au 12 novembre 2019 :

A la date du 12 novembre 2019 : **245** arbitres (**3** arbitres FFF – **43** arbitres LGEF – **199** arbitres de district dont **06** stagiaires de la saison 2018/2019 et **08** stagiaires de la saison en cours ont été enregistrés. Il est à noter que : **49** arbitres ont été déclarés en perte de ressource. Lors de la saison 2018/2019, **259** arbitres étaient comptabilisés au 30 novembre 2018.

Validation des différentes candidatures :

Candidatures au titre d'Arbitre de Ligue 3 pour la saison 2020/2021 :

Il est rappelé la directive de l'annexe 2 de la CRA : « il est souhaitable d'être arbitre en division supérieure de District pour candidater au titre d'arbitre de Ligue 3 ».

Le bureau ne prend pas en compte la candidature de M. MOUGIN qui est trop prématurée.

Etat des candidatures L3, prises en compte, pour la saison 2020/2021 :

MM. ESCHMANN, PRZYBILSKI.

La présence au stage annuel de la SCA Secteur Sud obligatoire, la réussite du test physique probatoire, avoir obtenu une note égale ou supérieure à 15 sur les observations faite sur la 1^{ère} division et avoir aucune sanction administrative et/ou disciplinaire conditionneront la prise en compte de la candidature conformément au R.I. de la CDA.

Résultat du questionnaire d'évaluation des candidats D2.

7 candidats convoqués, 1 est en gros échec et 6 ont été déclaré en réussite.

Bilan de la 1^{ère} session de formation des candidats à l'arbitrage gérés par IR2F :

Cyril CHAUMONT fait le bilan de la 1^{ère} session de formation des candidats à l'arbitrage gérés par l'IR2F. Sur les 12 candidats inscrits, 12 étaient présents à l'ensemble de la session qui s'est déroulé les samedis 19 et 26 octobre et 2 novembre sur les installations du stade intercommunal de Frouard-Pompey. Malheureusement 4 candidats ont été ajournés. Nous sommes en attente de la décision les concernant. Les 8 candidats qui ont été reçu à l'examen théorique qu'ils devront valider avec l'obtention de la pratique. A noté que MM. Christian CAYEUX et Aimé BRAND ont participé à cette 1^{ère} session de formation à titre personnel comme membres de la SCA Secteur Sud et non de l'IR2F. Un 2^{ème} et dernière session est prévu en janvier 2020 si le nombre de candidat le permet.

Paroles aux responsables de section :

Bernard MICHEL fait un commentaire sur le résultat du questionnaire d'évaluation des candidats D2. Il a reçu les rapports d'observations des candidats D2. Il donne les dates de la formation théorique qui débutera le jeudi 5 décembre 2019, à partir de 19 H 00 et qui se déroulera au siège du D54F, salle J-P André. L'examen théorique est programmé le samedi 1^{er} février 2020.

Gauthier LEGGERI et **Julien SCHEER** nous signalent un problème concernant les désignations des D1 et D2 à cause des demandes d'indisponibilités et de nos candidats Ligues qui sont désignés en même temps. Les échanges avec le District de la Moselle reprendront après la trêve hivernale. Les échanges avec le District des VOSGES sont suspendus. Concernant ceux avec le District de la MEUSE, pas de remarques particulières. Les désignations se font en binôme sous l'œil avisé du Président de la SCA Secteur Sud.

André L'HUILLIER remet en séance un état des joueurs et dirigeants suspendus. Il note que seulement 2 rapports d'incident ne sont pas arrivés dans les délais.

Aimé BRAND a mis en place un suivi concernant la gestion de la FMI avec des erreurs sur le score et les sanctions disciplinaires de la FMI. Le stage à destination des candidats JAL et autres potentiels JAD se déroulera en janvier 2020. Les candidats JAL, pour la saison 2020/2021, de la SCA Nord seront invités.

Henri KAROTSCH donne la date de la réunion de la commission FUTSAL qui est fixée au 19 novembre 2019. La date du stage des arbitres FUTSAL sera fixée à l'issue de cette réunion. Il a fait envoyer un courrier à l'ensemble des clubs du D54F concernant l'identification du référent. Il a reçu quelques réponses. Une intervention, qui sera faite par le Président de la SCA Sud, est prévue lors de la prochaine AG du D54F qui se déroulera le vendredi 22 novembre 2019. La prochaine réunion avec les accompagnateurs sera fixée prochainement.

Bernard VALSAQUE donne des informations concernant la LGEF. Il remontera également les informations auprès du Président et du Directeur du D54F

Décisions du Bureau administratifs de la SCA Sud :

13 arbitres de la CDA du D54F ont reçu un rappel à l'ordre concernant les erreurs de score et de sanctions disciplinaires de la FMI dont **7** de la SCA Secteur Sud.

MM. C.A, R.S sont sanctionnés d'un avertissement pour absence d'envoi de rapport d'incident dans les délais en application de l'annexe 8 du R.I de la CDA article 2.4.1. En cas d'une 1^{ère} récidive, ils seront sanctionnés d'un non désignation à temps à l'appréciation de la SCA Secteur Sud et en cas d'une 2^{ème} récidive, ils seront remis à disposition de leur club. Article 4.2.1 du code éthique de l'arbitrage.

MM. B.T et D.H n'ont pas effectué le questionnaire obligatoire malgré la proposition de 6 dates. Le malus de 5 points leur sera appliqué avec les conséquences qui en résultera dans le classement des D2.

Les présentes décisions du bureau administratif de la SCA Secteur Sud sont susceptibles d'appel devant la commission Districale d'appel par courrier recommandé sur papier à l'entête du club, télécopie ou courrier électronique impérativement envoyé à partir de l'adresse électronique officielle du club qui devra être adressé au DISTRICT MEURTHE ET MOSELLE DE FOOTBALL – BP 40060 – 54601 VILLERS LES NANCY CEDEX ou SECRETARIAT@meurtheetmoselle.fff.fr dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la date de publication en ligne sur le site du DMMF. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant (les frais de procédure d'un montant de 115 euros étant débité sur le compte du club appelant).

Un point est fait sur les **20** AOD constatés depuis le début de saison. Ils sont validés par le bureau administratif de la SCA Secteur Sud.

Informations du Président de la SCA Secteur Sud

Il est diffusé, à l'ensemble des arbitres de la CDA du D54F, par le biais de la messagerie de MYFFF, les messages concernant le fonctionnement de la CDA du D54F. C'est le moyen de communication officiel de la CDA. Il souligne les problèmes de nos arbitres en matière d'indemnités quand ils officient sur les rencontres qui sont gérées par le service comptabilité de la LGEF.

Informations du Président de la CDA du D54F :

Suite à ma demande, Julien SCHEER a été coopté lors de la dernière réunion du CD du D54F comme membre du bureau de la CDA du D54F.

Il donne des informations importantes de la CRA du territoire lorrain. Une réunion est programmée le 18 novembre au cours de laquelle les problèmes d'organisations de l'IR2F seront évoqués.

La date de la prochaine réunion du bureau est fixée au **mardi 17 décembre 2019, 18 h 00, salle Jacques DURAND.**

Le Président **Lamri BOULALA** remercie l'ensemble des membres du bureau de la SCA Secteur Sud pour leurs interventions et clôt cette 2^{ème} réunion du bureau en souhaitant un bon retour à tous.

Le secrétaire de la SCA Secteur Sud
Aimé BRAND

Le Président de la SCA Secteur Sud
Lamri BOULALA